

Circulaire d'information

INFCIRC/819

6 juin 2011

Distribution générale

Français

Original : anglais

Communication datée du 1^{er} juin 2011 émanant du Représentant permanent du Japon auprès de l'Agence concernant une conférence internationale sur la sûreté nucléaire

Le Directeur général a reçu du Représentant permanent du Japon auprès de l'Agence une lettre datée du 1^{er} juin 2011 concernant l'intention du Japon d'organiser en coopération avec l'AIEA une conférence internationale sur la sûreté nucléaire au cours du deuxième semestre de 2012.

À la demande du Représentant permanent du Japon, la lettre est reproduite ci-après pour l'information de tous les États Membres.

**MISSION PERMANENTE DU JAPON
VIENNE**

Réf. n° JPM/A/E1-24-11

Le 1^{er} juin 2011

Monsieur le Directeur général,

Permettez-moi tout d'abord de vous renouveler, à vous-même et au personnel de l'Agence, ma profonde gratitude pour le soutien précieux et les contributions inestimables que vous avez apportés au Japon en rapport avec l'accident de Fukushima Daiichi. J'ai l'honneur de vous faire savoir que, le 27 mai 2011, le premier ministre japonais, M. Naoto Kan, a annoncé que le Japon organiserait en coopération avec l'AIEA, au cours du deuxième semestre 2012, une conférence internationale sur la sûreté nucléaire basée sur les conclusions de l'enquête sur les accidents électronucléaires.

À cette occasion, le premier ministre a indiqué que l'une des tâches clés de la politique énergétique future du Japon serait de continuer d'améliorer la sûreté nucléaire. Il a déclaré que l'accident survenu à la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi était un événement sans précédent pour son pays car il faisait intervenir conjointement les trois faits suivants : la survenue concomitante d'une catastrophe naturelle et d'un accident nucléaire ; le déclenchement simultané de plusieurs accidents dans les tranches de la centrale nucléaire ; et la propagation de l'ensemble de l'accident sur une longue période.

Soucieux d'explicitier les objectifs de ladite conférence internationale qui se tiendra au Japon au cours du deuxième semestre de 2012, le premier ministre a fait les commentaires suivants :

- Le Japon estime qu'il est de sa responsabilité de partager avec la communauté internationale les enseignements tirés de cet accident.
- Le Japon continuera de s'efforcer au maximum d'atteindre les normes les plus strictes de sûreté nucléaire, notamment en mettant en œuvre des actions comme les mesures de lutte contre les séismes et les tsunamis.
- Mettant à profit les connaissances acquises avec les évaluations de cet accident, le Japon s'engage également à continuer d'apporter sa contribution à l'élaboration de normes de sûreté nucléaire pertinentes, tâche qui restera au centre des efforts de l'Agence.

Je demanderais à l'Agence de bien vouloir communiquer aux États Membres de l'AIEA la présente lettre comme document INFCIRC.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, les assurances de ma très haute considération.

(Signé)

Takeshi Nakane
Représentant permanent et
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
du Japon auprès des organisations internationales à
Vienne
et gouverneur auprès de l'AIEA

Pièce jointe : comme indiqué

S.E. M. Yukiya Amano
Directeur général
Agence internationale de l'énergie atomique